

SENZO FINANCEMENT BY SENZO CONSEIL

26 JANVIER 2021

“

Les conditions suspensives, majoritairement utilisées dans le cadre des contrats de vente, notamment dans le domaine de l'immobilier, doivent faire l'objet d'une attention toute particulière dans leur mode de rédaction.

On ne le répètera jamais assez, les mots ont leur importance et les formulations ne sont pas à négliger, encore davantage lorsqu'il s'agit de produire un document juridique.

Nos équipes d'experts sont là pour vous accompagner et vous éviter toute déconvenue.

Pour tout projet d'acquisition, contactez Karina Guibert
Pour toute demande de financement, contactez Catherine Landrieu

”



© Bruno Bleu - Fotolia.com

Nos Agences :

SENZO CONSEIL MONTPELLIER / SENZO CONSEIL NIMES / SENZO CONSEIL MARSEILLE /
SENZO CONSEIL PARIS / SENZO CONSEIL LYON / SENZO CONSEIL TOULOUSE

04 67 65 22 74 - Email : contact@senzo-conseil.fr - Site web : www.senzo-conseil.fr